



Organisation des Journalistes Professionnels de Côte d'Ivoire

RAPPORT SUR LE GRAND PANEL DES MEDIAS DE L'OJPCI

**Thème : Emploi et changements structurels :
Quelle réalité en Côte d'Ivoire ?**

A l'initiative de l'Organisation des journalistes professionnels de Côte d'Ivoire (OJPCI) et en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud), s'est tenu, le jeudi 3 octobre 2013, à l'hôtel Tiama, Abidjan-Plateau, le Grand Panel des Médias de l'OJPCI, sur le **thème *Emploi et changements structurels : quelle réalité en Côte d'Ivoire ?***

Quatre (04) communications ont été dites au cours de ce Grand Panel des Médias. La première, dite par M. Ange Danho, Directeur Général de l'Emploi au Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation Professionnelle, a porté « ***Evolution quantitative et qualitative de l'emploi, réformes et perspectives*** ».

La deuxième communication dite par M. Diaby Lanciné, Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la pauvreté au Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a porté sur « ***Programme nationale de développement et employabilité*** ».

La troisième communication dite, elle, par Dr Tano Paulin, Directeur de la Planification et de la Coopération au Ministère de l'Industrie et des Mines, a porté sur « ***Opportunités des nouvelles niches d'emploi*** ».

La quatrième communication a été faite par M. Théodore Hoegah, Administrateur, Président de la Commission sociale,

Formation et Emploi de la Confédération Générale des Entreprises en Côte d'Ivoire, a porté sur « **Contribution du secteur privé à la création d'emplois** ».

Il ressort de ces quatre (04) communications que la question de l'emploi en Côte d'Ivoire est tributaire des variations des termes de l'échange, du taux de la croissance économique et des périodes d'instabilité politique. Aussi, selon que la situation économique et politique est bonne ou pas, assiste-t-on à une hausse ou à une baisse de l'offre d'emploi.

Quant au taux de chômage, il est particulièrement élevé chez les diplômés. Mais pour lutter contre le chômage, le gouvernement, en lien avec le Programme national de développement (PND), a pris l'orientation stratégique définie par le Programme national d'emploi (PNE) de centrer la dynamique de création d'emplois sur une croissance forte, inclusive, durable et impulsée par le développement du secteur privé. Ce choix n'exclut toutefois pas la promotion de l'emploi public.

La question de l'employabilité, capacité d'évoluer de façon autonome sur le marché du travail, dépend, elle, d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels la qualification, les connaissances, la façon dont ces connaissances sont présentées à l'employeur.

Mais des facteurs comme la croissance non inclusive, la faible transformation structurelle, le faible élargissement de la base productive, l'insuffisance du cadre réglementaire régissant le marché du travail, la faible inclusion des travailleurs du secteur informel dans un système de protection social, etc. se posent comme obstacles à la réalisation de l'employabilité.

En tout état de cause, la création d'emplois est indissociable de la transformation structurelle de l'économie telle que l'amélioration de la compétitivité des facteurs de production, la levée des entraves aux investissements productifs, la promotion des investissements productifs, etc.

S'agissant des opportunités d'emplois, elles sont liées aux changements structurels tels que l'amélioration du climat des affaires, le renforcement du cadre d'incitation, la mise en œuvre d'instruments de développement des infrastructures industrielles, la mise en adéquation de la formation scolaire et universitaire avec les besoins des entreprises. D'où l'idée de professionnalisation des universités suggérée par le patronat ivoirien, à travers son représentant, chargé du reste, préside la Commission sociale, formation et emploi à la CGECI.

Mais pour que ces opportunités deviennent réalité, les actions doivent être portées sur quatre domaines : la consolidation et le développement des filières agricoles, la transformation des ressources naturelles non agricoles, le développement des industries non structurantes, la promotion des industries manufacturières légères.

Par rapport à l'apport du secteur privé dans la création d'emplois, on retient que cela est possible. Mais il faut, en amont, que des entreprises soient créées et que l'Etat joue la partition qui est la sienne en favorisant les conditions de création des entreprises et leur apportant les soutiens nécessaires à leur épanouissement.

Cela passe par un certain nombre d'actes dont l'apurement de la dette intérieure, l'élaboration un code de travail flexible et l'instauration d'un environnement des affaires dynamique et incitatif, afin de permettre aux entreprises de faire face aux

défis de la concurrence internationale dans le cadre de la mondialisation des marchés.

Les commentaires de l'ONUDI, du Bureau International du Travail (BIT) en Côte d'Ivoire et de la Banque mondiale ont permis de saisir toute la complexité de l'emploi et l'intérêt de ce Grand panel des médias de l'OJPCI.

De l'avis de M. Issouf OUATTARA, chargé de Programme à l'ONUDI, seul le développement du secteur industriel est à même d'induire des changements structurels capables de créer la croissance économique et des emplois pour les jeunes.

Quant à M. Ben Lakp LOW, responsable en charge du Bureau International du Travail (BIT) en Côte d'Ivoire, il a insisté sur la nécessité de la poursuite des programmes de promotion de l'emploi quel que soit le Gouvernement en place. Ceci pour éviter de se retrouver dans un éternel recommencement qui est source d'inefficacité, voire de perte de financement acquis. Il a également souhaité que le gouvernement s'appuie sur le BIT dont la vocation première est de conseiller les pouvoirs publics pour l'élaboration de la politique ou des programmes d'emplois.

Au niveau de la Banque Mondiale, M.EZZEDINE Ouetghi qui représentait l'institution de Bretton Woods a estimé que l'Etat n'ignorait à tort le secteur informel alors qu'il emploie plus de 90% de la population active estimée à 10 millions de personnes. Pour lui, il faut se préoccuper des emplois formels, sans oublier de créer les meilleures conditions de l'épanouissement de l'informel.

Bien avant les communications et commentaires susmentionnés, le Président de l'OJPCI, M. GOORE Bi Hué, Journaliste spécialiste des questions économiques et financières, a, dans son allocution d'ouverture, remercié le

PNUD pour son appui financier et technique. Il a révélé –ce qui a été confirmé par les responsables de l’Institution – que l’OJPCI et le PNUD inaugure à travers ce Grand panel, leur partenariat stratégique.

A sa suite, M. Ndolamb NGOKWEY, Coordonnateur du Système des Nations Unies en Côte d’Ivoire et Représentant Résident du PNUD, a exposé sur les pistes d’actions contenues dans le Rapport national 2013 sur le développement humain, rendu public le 2 août 2013 et sur la durabilité de l’emploi. Il en ressort que l’urgence de promouvoir des emplois décents ainsi que l’économie verte.

Par Souleymane T. SENN
Secrétaire général de l’OJPCI